

Avec sa double expertise, pédagogique et technique, le formateur contribue au développement des compétences favorisant l'insertion sociale et professionnelle, l'accès à la qualification, la professionnalisation et l'accès ou le maintien dans l'emploi. Expert dans sa spécialité, le formateur assure la qualité pédagogique de la formation en actualisant ses contenus en permanence et en s'appuyant sur des situations ou des documents issus du monde professionnel. Il est impliqué dans le respect du cadre contractuel et réglementaire de l'action de formation, et participe activement à la mise en oeuvre de la démarche qualité.

Objectifs pédagogiques

Après la réalisation de la formation, le candidat sera capable :

- De concevoir et préparer une formation
- D'animer une formation et évaluer les acquis des apprenants
- D'accompagner les apprenants en formation
- D'inscrire sa pratique professionnelle dans une démarche de qualité et de responsabilité sociale des entreprises.

La réussite à l'examen et l'acquisition du Titre Professionnel Formateur Professionnel d'Adultes valideront les compétences professionnelles de l'apprenant.

Les pré-requis pour le public concerné

Cette formation est proposée à tout public, âgé de plus de 18 ans, sachant lire, écrire et compter, empathique et disponible, avec des besoins de transmission de compétences maîtrisées. Une expérience ou un stage en entreprise de 315 heures minimum (45 jours soit un mois et demi) est **obligatoire** pour se présenter devant le jury. L'attestation de stage est à présenter au jury le jour de l'examen.

Afin de répondre à la demande de travail personnel inter-session, la possession de matériel informatique est indispensable. L'entrée en formation sera soumise à un examen des motivations, ainsi qu'à un entretien afin d'évaluer les savoirs-être et les savoirs faire.

La durée de formation

La formation se déroule en 12 jours sur 3 mois environ à raison d'un jour de 7 heures par semaine, soit 84 heures. L'examen (3 heures) se déroule sur un plateau technique agréé par la DREETS sur une demi-journée en dehors des heures de formation.

Délai d'accès

L'accès à la formation est possible tout au long de l'année. Celle-ci commence dans les 4 semaines avec un minimum de 3 stagiaires requis. Le planning des jours de formation sera précisé sur votre contrat.

Accessibilité aux personnes handicapées

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les diverses possibilités.

Référente Handicap : Frédérique LE BON, Tél 06 95 16 77 91, atecaformation@gmail.com

Titre Professionnel FPA : Formateur Professionnel d'Adultes

Le diplôme visé est le titre professionnel de niveau III (BAC+2), FORMATEUR PROFESSIONNEL D'ADULTES délivré par le ministère de l'Emploi (cf RNCP37275-TP-Formateur Professionnel d'Adultes-France Compétences). Date d'échéance 29/04/2028.

Il est obtenu suite à la validation de 4 certificats de compétences professionnelles (CCP) simultanément ou en partie. Le candidat pourra compléter le titre avec le CCP manquant dans la limite de la validité du titre, le 29-04-2028 (cf REAC FPA et fiche de communication) :

CCP 1 - Concevoir et préparer la formation

CCP2 - Animer une formation et évaluer les acquis des apprenants

CCP3 - Accompagner les apprenants en formation

CCP4 - Inscrire sa pratique professionnelle dans une démarche de qualité et de responsabilité sociale des entreprises.

Secteur d'activité et type d'emploi

Le détenteur du titre professionnel Formateur Professionnel d'Adultes pourra

- Exercer une activité dans les organismes de formation publics ou privés opérant dans le champ de la qualification ou de l'insertion ; ou dans les services de formation en entreprise, tous secteurs confondus ;
- Accéder à un emploi de formateur d'adultes, formateur technique, animateur de formation, formateur consultant... Selon les structures qui les l'emploient, les formateurs professionnels d'adultes peuvent évoluer vers des fonctions de : conseiller en insertion, coordinateur, coordinateur pédagogique, conseiller en formation, consultant en formation, responsable de formation.

Il n'existe pas de lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations (cf RNCP37275-TP-formateur professionnel d'adultes- France Compétences).

Examen

ATECA Formation a l'agrément du Ministère du travail pour l'organisation de session d'examen.

Un jury, composé de 2 professionnels du métier, habilités par le Ministère chargé de l'Emploi, évalue le candidat au cours

- D'une mise en situation professionnelle (55 minutes) épreuve écrite + orale
- D'un entretien technique (20 minutes) épreuve orale. Le jury interroge le candidat.
- D'un questionnement (1h35) à partir de la production d'un dossier de projet (30 pages) préparé en amont de l'examen qui fait référence à la période de stage
- D'un entretien final (10 minutes) avec le jury sur la base du dossier professionnel, préparé en amont de l'examen.

Ces modalités sont définies dans le référentiel de certification du titre professionnel Formateur Professionnel d'Adultes.

Taux de réussite à l'examen : 7/8 candidats

Taux de satisfaction globale : 92,8%

Taux de présence à la formation : 100%

Contenu de la formation

La formation proposée par ATECA comprend :

CCP1 – Concevoir et préparer la formation 4 journées de 7 heures soit 28 heures :

- Élaborer la progression pédagogique d'une formation multimodale à partir d'une demande
- Concevoir un scénario pédagogique et d'accompagnement en intégrant la multimodalité
- Concevoir des activités d'apprentissage et d'évaluation en intégrant la multimodalité

CCP2 – Animer une formation et évaluer les acquis des apprenants, 2 journées de 7 heures soit 14 heures:

- Animer une formation et faciliter l'apprentissage selon différentes modalités
- Évaluer les acquis de formation des apprenants
- Remédier aux difficultés individuelles d'apprentissage

CCP3 – Accompagner les apprenants en formation, 3 journées de 7 heures soit 21 heures:

- Accompagner les apprenants dans leur parcours de formation
- Accueillir un apprenant en formation et co-construire son parcours
- Tutorer les apprenants à distance
- Accompagner le développement professionnel des apprenants

CCP4 – Inscrire sa pratique professionnelle dans une démarche de qualité et de responsabilité sociale des entreprises, 3 journées de 7 heures soit 21 heures:

- Respecter et faire respecter la réglementation en vigueur en formation et dans sa spécialité
- Réaliser une veille pour maintenir son expertise de formateur et de professionnel dans sa spécialité
- Analyser ses pratiques professionnelles

Litige – Médiation de la consommation

En cas de litige entre le Client et l'entreprise, ceux-ci s'efforceront de le résoudre à l'amiable (le Client adressera une réclamation écrite auprès du professionnel ou, le cas échéant, auprès du Service Relations Clientèle du professionnel).

A défaut d'accord amiable ou en l'absence de réponse du professionnel dans un délai raisonnable d'un (1) mois, le Client consommateur au sens de l'article L.133-4 du code de la consommation a la possibilité de saisir gratuitement, si un désaccord subsiste, le médiateur compétent inscrit sur la liste des médiateurs établie par la Commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation en application de l'article L.615-1 du code de la consommation, à savoir :

La Société Médiation Professionnelle

www.mediateur-consommation-smp.fr

24 rue Albert de Mun - 33000 Bordeaux



SOCIÉTÉ MÉDIATION PROFESSIONNELLE
MÉDIATION DE LA CONSOMMATION

Formatrice et contact

Frédérique LE BON (Tél : 06 95 16 77 91), formatrice professionnelle d'adultes, directrice d'ATECA Formation.

NDA 32620349362 obtenu auprès du Préfet des Hauts-de France.

ATECA Formation peut être amené à demander l'intervention d'autres formateurs répondant aux conditions des agréments délivrés (QUALIOPI).

Moyens pédagogiques et techniques

Accueil des stagiaires dans une salle dédiée
Documents et supports de formation projetés
Exposés théoriques
Echanges de pratiques et retours d'expériences
Interventions ponctuelles de professionnels
Etudes de cas concrets
Mise à disposition des documents en ligne
Réseau WIFI
Possibilité de prendre les repas sur place
Commerces à proximité
Parking

Dispositif de suivi, de l'exécution et de l'évaluation de la formation

Dossier d'inscription complet avant le début de la formation
Feuilles d'attestation de présence
Questionnaire d'auto-positionnement avant et après la formation
Evaluation en cours de formation (ECF)
Etudes de cas concrets
Travail personnel à fournir en parallèle des temps de formation
Formulaires d'évaluation des acquis après chaque module de CCP dispensé
Formulaires d'évaluation finale de la formation
Remise de l'attestation de formation
Cérémonie de remise de diplôme.

Modalités financières

3350,00 euros par personne. Ce montant comprend les 84 heures de formation et les frais pour la session d'examen devant le jury.

La prise en charge financière de votre formation peut se faire par le biais de votre compte personnel de formation (compte CPF) ou par votre OPCO, France Travail.

Lieu de formation

ATECA Formation, 1 rue Jules Ferry, 62250 MARQUISE



Frédérique LE BON
Directrice / formatrice
06 95 16 77 91

SASU ATECA Formation
au capital social de 500euros
Siret 9191242140025
siège social 1 rue Jules Ferry
62250 MARQUISE

atecaformation@gmail.com
site internet ATECA Formation.fr
<https://www.facebook.com/AtecaLeBon>